

Votre santé et vous

VIRUS DU NIL OCCIDENTAL

Enjeu

Le Canada a confirmé ses premiers cas du virus du Nil occidental (VNO) en 2002. Pour la plupart des Canadiens, le risque d'infection par le virus du Nil occidental est peu élevé, et le risque de graves conséquences sur la santé en raison d'une infection par le virus du Nil occidental est encore moins élevé. Quoi qu'il en soit, il est important de connaître les symptômes de l'infection et de savoir comment limiter vos risques, surtout si une activité virale est signalée dans une région située près de vous.

Contexte

Les données, à ce jour, démontrent que la plupart des personnes infectées par le virus du Nil occidental ont contracté le virus par la piqûre d'un moustique infecté. Un moustique devient infecté après s'être nourri du sang d'un oiseau porteur du virus. Environ deux semaines plus tard, le moustique infecté peut transmettre le virus.

En 2002, des scientifiques ont découvert d'autres façons dont le virus du Nil occidental pouvait se propager, notamment par des transfusions sanguines et des transplantations d'organes et de tissus. Le risque de contracter le VNO de ces manières est jugé très faible. Tout porte à croire que le virus peut aussi être transmis par le lait maternel ainsi que d'une femme enceinte à son nourrisson à naître. De plus, les travailleurs de laboratoire qui manipulent des échantillons renfermant le VNO peuvent devenir infectés à la suite d'une piqûre d'une aiguille ou de petites coupures.

Rien n'indique que vous puissiez contracter l'infection en touchant ou en embrassant sur la bouche une personne infectée ou au contact d'un travailleur de la santé qui a soigné une personne infectée par le virus du Nil occidental. Rien ne prouve que le virus peut être transmis d'animaux infectés tels que les chevaux ou les animaux domestiques aux humains. Toutefois, il est toujours important d'adopter des pratiques de santé et de sécurité normalisées si vous devez manipuler des oiseaux ou des animaux morts. Le même principe s'applique si vous travaillez avec des animaux qui risquent d'être infectés par le VNO, par

exemple des chevaux ou des bandes d'oiseaux domestiques. Par exemple, vous devez couvrir les plaies ouvertes et porter des gants protecteurs.

Symptômes et effets du virus du Nil occidental sur la santé

Quiconque est exposé à des moustiques dans une région où une activité du VNO a été décelée court un certain risque d'infection. La plupart des personnes qui deviennent infectées ne présentent pas de symptômes et ne sont pas malades. Lorsque l'infection rend effectivement le sujet malade, les symptômes apparaissent généralement au bout de 3 à 15 jours. Dans les cas bénins, la plupart des gens présentent des symptômes ressemblant à ceux de la grippe, dont de la fièvre, des maux de tête et des courbatures. Certaines personnes peuvent aussi présenter une éruption cutanée mineure ou une hypertrophie des ganglions lymphatiques.

Certaines personnes, y compris les personnes âgées, ont un système immunitaire plus faible, ce qui fait qu'elles sont plus à risque d'éprouver de graves problèmes de santé tels que la méningite (inflammation de la membrane du cerveau ou de la moelle épinière) ou l'encéphalite (inflammation du cerveau). Les symptômes à surveiller sont l'apparition rapide de maux de tête sévères, une forte fièvre, des raideurs de la nuque, des vomissements, un état de somnolence ou de confusion, une perte de conscience, une faiblesse musculaire et une paralysie. Les cas graves d'infection par le VNO peuvent être mortels. Toute personne chez qui de tels symptômes apparaissent soudainement devrait consulter un médecin sans tarder.

Les effets à long terme des cas graves sont encore mal compris, mais les études réalisées à ce jour montrent que des problèmes de santé prolongés sont possibles. Ces problèmes peuvent comprendre des effets physiques (faiblesse musculaire et paralysie à long terme, fatigue et maux de tête), des effets cognitifs (confusion, dépression, problèmes de concentration et perte de mémoire) ou des effets fonctionnels (difficulté à

Votre santé et vous

préparer des repas, à sortir, à faire ses emplettes, etc.).

Même si les personnes ayant un système immunitaire plus faible risquent davantage d'être aux prises avec des effets graves sur la santé, le VNO peut causer des complications importantes chez les personnes de tous les âges, peu importe leur état de santé. C'est la raison pour laquelle il est important de réduire vos risques d'infection.

Réduire les risques

Les chances que vous soyez piqué par un moustique susceptible de transmettre le VNO sont minces. Cependant, si des moustiques infectés, des chevaux infectés ou des oiseaux morts sont rapportés dans une région située près de chez vous, vous devriez prendre les mesures suivantes pour limiter votre risque de piqûre de moustiques.

- Limiter le temps passé à l'extérieur à l'aube et à la brumante, lorsque les moustiques sont les plus actifs.
- Porter des pantalons et des chandails de couleurs pâles et à manches longues lorsque vous vous trouvez à l'extérieur.
- Utiliser un insectifuge, après avoir minutieusement lu le mode d'emploi du fabricant préconisant un usage sans danger.
- Vous assurer que les moustiquaires des portes et des fenêtres sont intactes et bien ajustées.

Vous pouvez aussi prendre des mesures visant à réduire les populations de moustiques près de votre résidence et de votre propriété. Les moustiques ont besoin de bassins d'eau stagnante pour se reproduire. Vous pouvez donc aider à réduire leur nombre en éliminant l'eau stagnante des toiles qui recouvrent les piscines, des soucoupes placées sous les pots de fleurs, des bols des animaux domestiques et des pataugeoires dans votre cour. De plus, videz et nettoyez les baignoires pour oiseaux deux fois par semaine et nettoyez régulièrement les gouttières afin que l'eau ne s'y accumule pas.

Rôle du gouvernement du Canada

L'Agence de santé publique du Canada travaille avec ses partenaires à la mise sur pied d'une démarche coordonnée visant à réduire les risques d'exposition au virus du Nil occidental par des processus d'éducation, de surveillance, de prévention et d'intervention. Cette démarche a été élaborée par un certain nombre de partenaires, y compris Santé Canada, les ministères provinciaux de la Santé, d'autres ministères et organismes fédéraux et provinciaux et le Centre canadien coopératif de la santé de la faune. Ces partenaires fournissent de l'information éducationnelle sur le virus du Nil occidental à l'aide de brochures, de feuillets d'information, de séances d'information destinées aux médias, de communiqués et de renseignements présentés dans des sites Web. Les activités de surveillance sont surtout axées sur la détermination de la présence du virus du Nil occidental chez des oiseaux, des moustiques et des chevaux. Si le virus est détecté chez des animaux dans une région particulière, cela signifie que les personnes qui habitent près de ces régions sont exposées à un risque accru d'infection. En pareil cas, les autorités sanitaires provinciales et locales prendront les mesures d'intervention et de prévention qui s'imposent, notamment des conseils sur la réduction du risque d'infection destinés au public.

Parce qu'il s'agit d'une maladie nouvelle, de nombreuses questions sur le VNO demeurent sans réponse. L'Agence de santé publique du Canada travaille prudemment avec ses partenaires afin de découvrir, d'analyser et de communiquer de l'information qui aidera à protéger les Canadiens contre les effets potentiels du VNO sur la santé.

Pour en savoir plus

Pour des renseignements détaillés concernant le virus du Nil occidental au Canada, consultez le site Web de l'Agence de santé publique du Canada à : http://www.phac-aspc.gc.ca/wn-no/index_f.html ou téléphonez au : 1-800-816-7292

Pour obtenir la brochure de Santé Canada, Conseils de sécurité concernant l'utilisation d'insectifuges personnels à : <http://www.pma-arla.gc.ca/francais/consum/insectepellents-f.html> ou téléphonez au 1 800 267-6315

Santé Canada - Changement climatique et santé à : http://www.hc-sc.gc.ca/ewh-semt/climat/index_f.html

Pour obtenir des renseignements relatifs à ce virus provenant de la Société canadienne du sang, consultez le site Web à <http://www.bloodservices.ca/> et cliquez sur «Virus du Nil occidental» sous le titre «Ce qu'il faut savoir».

Pour connaître les activités concernant le virus du Nil occidental dans votre région, y compris les activités de surveillance, les cas confirmés ainsi que les mesures de prévention et d'intervention proposées, communiquez avec vos responsables provinciaux ou locaux de la santé.

Pour connaître les activités concernant le virus du Nil occidental aux États-Unis, consultez le site Web Centers for Disease Control and Prevention- West Nile Virus (anglais) : <http://www.cdc.gov/ncidod/dvbid/westnile/index.htm>

Pour des articles complémentaires, consultez le site Web de Votre santé et vous : www.santecanada.gc.ca/vsv Vous pouvez également téléphoner au (613) 957-2991 et ATS (sans frais) pour les malentendants : 1-800-267-1245